



Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : H F

Adress mail :

Club : Catégorie :

Je suis titulaire d'une licence F.F.A. pour la saison 2014 : n° Licence.....

Je suis titulaire d'une licence F.F. Triathlon. pour la saison 2014 : n° Licence.....

Pour les autres fédérations et les non-licenciés **OBLIGATOIRE**, joindre un certificat médical datant de moins d'un an, de non contre indication à la pratique sportive en compétition de la course à pied.

Loi n° 99-223 du 23-03-99 Article 6

Je soussigné
autorise mon fils ou ma fille
à participer à la course pédestre de l'ASPTT MARMANDE TRIATHLON, le 23.02.14

Date : Signature :

- Course des 5 km
 Course des 10 km



MARMANDE



10

10 KM de Marmande



**Organisé par l'ASPTT
Marmande Triathlon**

DEPART 10h30

Course 10 Km
à partir de Cadets
Course 5 Km
à partir de Minimes



**Carpète
(Complexe Christian Cillières)**

- Inscriptions sur place -



**DIMANCHE
23
FEVRIER**

“Marmande 10” - 23 Février 2014 - Règlement

Art.1 : Organisation : “Marmande 10”, course pédestre hors stade de 10 et 5 km, est organisée par l’ASPTT Marmande Triathlon.

La course est ouverte à tous les coureurs des catégories cadets pour le 10 km et minimes pour le 5 km, licenciés ou non. Départ et arrivée devant le siège de l’ASPTT à Carpète. **Départ à 10h30.**

Art.2 : Circuit : Parcours en boucle de **5 kilomètres** à parcourir deux fois, entièrement sur route. Le parcours est fléché avec marquage périodique des kilomètres. 1 point de ravitaillement est prévu au 5^{ème} kilomètre, ainsi qu’à l’arrivée.

Art.3 : Inscriptions :

Les pré-inscriptions se feront par courrier jusqu’au **20/02/2014** à l’adresse suivante : **ASPTT Marmande Triathlon - Rue Jean Mermoz - 47200 Marmande**

L’inscription sur place sera possible le dimanche matin de 8h30 à 10h, sous réserve de dossards disponibles.

Chaque coureur devra, avant de recevoir son dossard, remplir et signer le bulletin d’engagement et avoir pris connaissance du règlement de l’épreuve. **Pour les non licenciés et les licenciés d’une autre fédération sportive : présentation obligatoire d’un certificat de non contre-indication à la pratique de la course à pied datant de moins d’un an.**

Les mineurs devront de plus disposer d’une autorisation du responsable légal.

Tarif des engagements : **6€ en pré-inscription et 9€ sur place**

Le courrier doit comprendre :
▶ le bulletin d’inscription dûment rempli et signé
▶ la copie du certificat médical ou de la licence FFA-FF Tri
▶ un chèque de **6€** par coureur à l’ordre de

l’ASPTT Marmande Triathlon.

Pour tout renseignement complémentaire, appeler : 05.53.20.10.48

Art.4 : Sécurité :

Signaleurs présents sur le circuit pour assurer le fléchage et la sécurité. Ambulances La SAMA et médecin situés au niveau de l’arrivée.

Art.5 :

L’épreuve se déroulant sur la voie publique, les concurrents devront respecter le code de la route. La circulation demeure ouverte dans le sens de la course.

Art.6 :

Les concurrents acceptent de voir leur course interrompue si un membre du service de sécurité ou de secours juge un état défaillant ou dangereux.

Art.7 : Responsabilités :

La manifestation est couverte par une police d’assurance individuelle accident souscrite auprès du groupe GMF.

Art.8 : Droit à l’image :

L’organisation et ses partenaires se réservent le droit d’exploiter toutes photos prises lors de l’épreuve. Vous abandonnez ainsi votre droit à l’image.

Tout concurrent récompensé au SCRATCH ne pourra cumuler avec la récompense de sa catégorie.



S.A. Ets CLAUDE G E S

